



Rhône-Alpes, Drôme  
Montélimar  
24 avenue des Catalins

## **Sculpture et revêtement de sol : sans titre**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IM26000766  
Date de l'enquête initiale : 2010  
Date(s) de rédaction : 2020  
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale 1% artistique  
Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : sculpture, revêtement de sol  
Précision sur la dénomination : mosaïque

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 2017, ZH, 150

### **Historique**

Dès 1969, Maurice Biny s'adresse aux artistes Louis-Marie Jullien, peintre, et Philippe Kaepelin, sculpteur, pour le projet de décoration du Lycée technique de Montélimar. Le premier devis de L.-M. Jullien, du 20 mai 1969, comprenait trois revêtements muraux en mosaïque de pâte de verre, marbre, céramique, granit, pour le préau de l'externat, le grand foyer n° 4 et les foyers n° 1 et n° 2 de l'internat, soit une surface totale de 68 m<sup>2</sup> pour 75.000 Frs. Le 27 octobre 1972, à la suite des inflations successives, l'artiste propose à Maurice Biny de supprimer les mosaïques des foyers n° 1 et 2. Devant la commission nationale des travaux de décoration des édifices publics, le 14 février 1973, les projets sont présentés : 2 revêtements muraux en mosaïque de L.-M. Jullien pour une surface totale de 56 m<sup>2</sup> ; une sculpture-signal en aluminium et une sculpture figurant en poisson en laiton doré, de Philippe Kaepelin. Estimant que ce projet n'est pas à la hauteur du crédit important - 176.857 Frs - la commission demande à Maurice Biny de « proposer un programme plus homogène ainsi que des artistes susceptibles de le réaliser dans les meilleures conditions ».

Maurice Biny ne s'exécute pas immédiatement, malgré les lettres de rappel de l'administration. Ce n'est qu'en décembre 1974 qu'il demande au secrétariat d'État à la culture de lui indiquer des noms d'artistes susceptibles d'être intéressés par une décoration au titre du 1% : une manière de gagner du temps, car il savait à quels artistes il allait s'adresser. En effet, le 3 février 1975, le Bureau de la création artistique lui répond que son choix de Morice Lipsi et Louis-Marie Jullien est judicieux. Leur projet est présenté à la commission dans sa séance du 9 juillet 1975. Il comprend une sculpture en granit bleu de Lanhélin, conçue par Morice Lipsi, et un revêtement partiel au sol en mosaïque de granit bleu et rose sur lequel seraient disposés des volumes pouvant servir de sièges et revêtus du même matériau, conçus par L.-M. Jullien comme un contrepoint de la sculpture. La commission émet un avis favorable. L'arrêté ministériel d'agrément est pris le 9 juillet 1975, l'arrêté préfectoral le 4 septembre 1975 (AN 19880466/105).

En 1996, Claire Peillod ne se rend pas au lycée technique, laissant supposer que ce 1% a disparu avant cette date. Il subsiste cependant une des sculpture, à proximité de l'entrée du lycée.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle (, détruit)

Dates : 1975 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Louis-Marie Jullien (peintre, cartonnier, attribution par source), Morice Lipsi (sculpteur, attribution par source), Philippe Kaepelin

## Description

Sculpture comprenant 2 éléments en granit bleu de Lanhélin (Ille-et-Vilaine). Revêtement de sol en mosaïque en granit bleu et rose sur laquelle ont été disposés des volumes pouvant servir de sièges, revêtus du même matériau.

## Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture, mosaïque

Matériaux : granite (bleu) : taillé

Mesures : h : 600 cm (hauteur totale de la sculpture)

Base de la sculpture : h = 120 cm ; d = 100 cm ; partie supérieure : h = 125 cm ; la = 165 cm ; pr = 80 cm ; fût : h = 475 cm. Mosaïque : surface totale = 165 m2 environ.

## État de conservation

oeuvre démantelée

Oeuvre en partie détruite.

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique. Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005**  
AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique.  
**Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005,**  
informations au 28 février 2011.  
ordre n° 9417  
AN Pierrefitte-sur-Seine : sans cote
- **AN. 19880466. Bureau de la commande publique, 1 % (1948-1983)**  
AN. 19880466. **Ministère de la Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de la commande publique, 1 %. (1948-1983).**  
art. 105  
AN : 19880466

### Documents figurés

- **Schéma d'implantation de l'œuvre (1975) (AN 19880466/105)**  
Schéma d'implantation de l'œuvre / 27/5/75. 1 plan papier (AN 19880466/105).  
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19880466/105

## Illustrations

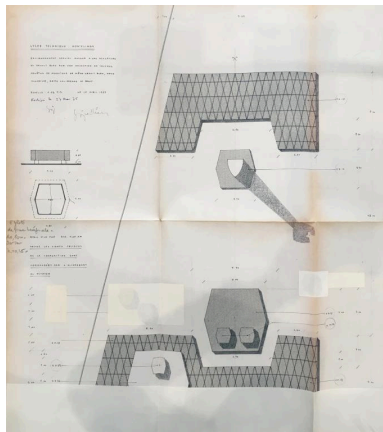


Schéma d'implantation de l'œuvre.  
Autr. Louis-Marie Jullien,  
Repro. Valérie Pamart  
IVR84\_20202600015NUCB



Vue d'ensemble  
Phot. Michel Pérès,  
Phot. Franck Trabouillet  
IVR84\_20222600012NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Ensemble des œuvres réalisées au titre du 1% artistique dans les lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IM00000003)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Présentation des 1% du Lycée Les Catalins (IM26000783) Rhône-Alpes, Drôme, Montélimar, 24 avenue des Catalins

Auteur(s) du dossier : Etudiants de l'Ecole Saint-Luc, Liège, Elisabeth Dandel, Valérie Pamart

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

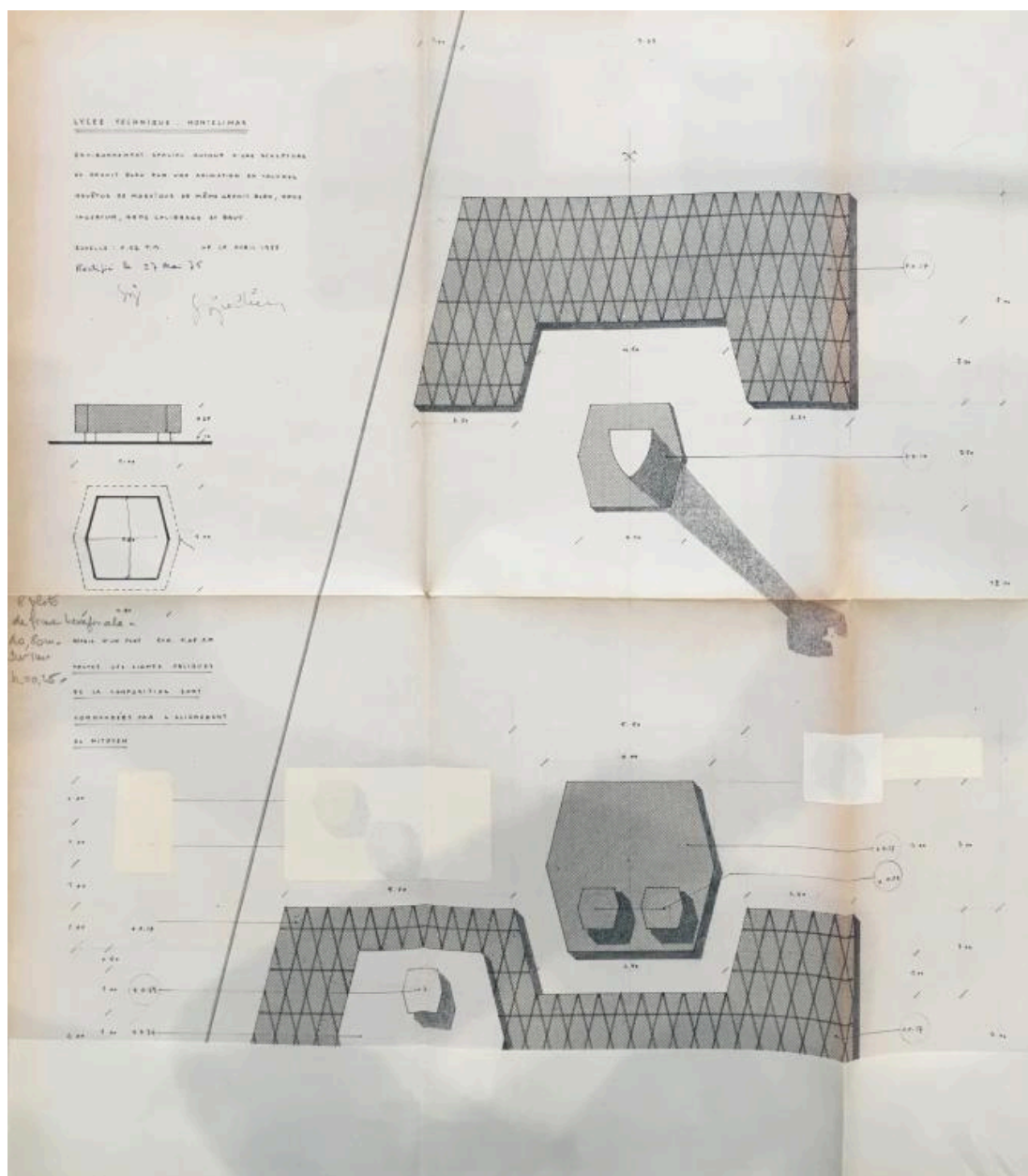


Schéma d'implantation de l'œuvre.

Référence du document reproduit :

- **Schéma d'implantation de l'œuvre (1975) (AN 19880466/105)**  
Schéma d'implantation de l'œuvre / 27/5/75. 1 plan papier (AN 19880466/105).  
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19880466/105

IVR84\_20202600015NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart

Auteur du document reproduit : Louis-Marie Jullien

Date de prise de vue : 2019

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble

IVR84\_20222600012NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès, Auteur de l'illustration : Franck Trabouillet

Date de prise de vue : 2022

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation